



Auberchicourt,
Le 3 Octobre 2022

-VILLE D'AUBERCHICOURT
-ARRONDISSEMENT DE DOUAI
-DÉPARTEMENT DU NORD

N° 2022/78

Le Maire d'Auberchicourt,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2213-1,

Vu des travaux de déploiement de la fibre optique pour le compte du syndicat mixte effectués par l'Entreprise AXIONE de Feuchy dans la rue du Moulin Blanc,

Considérant qu'il y a lieu de préserver la sécurité et la tranquillité publique tant pour les usagers, les riverains et les piétons,

ARRETE

Article 1 : La circulation sera alternée manuellement et limitée à 30 km/h et le stationnement interdit dans la rue Moulin Blanc du 6 Octobre au 3 Décembre 2022

Article 2 : L'Entreprise aura la charge de poser les différents panneaux de signalisation.

Article 3 : Ampliation sera transmise :

- Au Commissariat d'Aniche,
Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Somain,
- Monsieur le Directeur de l'Entreprise de AXIONE,
- Madame la Secrétaire Générale d'Auberchicourt,
- Monsieur Glowacki Olivier du service de la Communication
- Monsieur le Responsable du Service Technique d'Auberchicourt.

En application des dispositions du Décret n° 65-25 du 11 Janvier 1965 modifié le 28 Novembre 1983, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lille dans le délai de deux mois de la publication.

Le Maire,
Marie-Hélène LEROY.

PLACE SUZANNE LANOY - B.P. N° 10 - 59165 AUBERCHICOURT

TEL. : 03.27.92.43.30

mairie.auberchicourt@wanadoo.fr

